

Aen Wlyn Heer

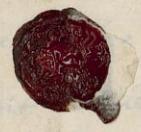
Wlyn Heer van Zuylichem

Ridder Raed ende Secretaris

van sijn Hoodeyt



In 's Grauen Hoofde



10
99

De heer van der

Wachter van de
Kamer van de
Koningin

van der

Monsieur

Je serois impudent si ie vous importunois de vous aller chercher pour faire venir a raison, nostre Docteur, il me suffit que vous auez sçu quel il est. Je ne regrette point le delay que cela luy a fait gagner, nonobstant les faux bruits qu'il a semez pendant a nostre desavantage, et ie vous suis tres obligé des peines que vous auez prises. Je serois aller Wessinger a la Haye, ou irois moy mesme, pour parler a luy, si il y auoit tout soit peu d'apparence de le faire ioindre par ce moyen, mais ie scay tres certainement que cela seroit inutile, et mesme nuisible en ce qu'il prendroit encore occasion de cete conference pour authentifier ses faux bruits, et que doit on esperer de conduire en particulier avec un homme qui se contredit souuent a soy mesme, et nie effrontement ce qu'il a vü, et qu'on luy a fait dire par un Notaire en presence de tesmoins? Cest pourquoy i'ay seulement icy un mot de conseil que ie vous supplie tres humblement de vous donner, a scauoir touchant la façon de nostre defense, si nous le deuons considerer comme ayant l'honneur d'enseigner le ieune Prince, ou bien sil est permis de le traiter suiuant son merite sans auoir egard a cete qualite. Car il faut que ie vous auoie que ie n'ay iamais este plus surpris que lorsque i'ay sceu qu'il auoit cet employ, et ie me serois accusé d'imprudene de ce que ie ne m'en estois pas assez informé, mais par une rencontre que i'admire, et en laquelle il semble y auoir eu quelque chose de fatal, trois diuerses personnes m'auoient tellement assuré du contraire qu'il ne me restoit aucune occasion de le soupçonner. Souffrez ie vous prie que ie vous les nomme pour ma satisfaction. Le premier est un Francois precepteur des enfans de M.^r de Warmond, lequel, m'entretenant icy fort en detail de l'ordre qu'on tient en l'instruction du ieune Prince (comme s'en estant informé pour en tirer modelle a l'instruction de son disciple)

u'auoit

100
n'avoit dit entre autres choses qu'on ne luy faisoit encore rien apprendre des Mathematiques. Le second est le frere de M^r. van Jurck, qui faisant cet este sa demeure a la Haye, et ayant des amis fort intimes qui apprenoient de St. n'en avoit point toutefois ouy parler. Et le troisieme est le pere de Gillet qui six iours devant qu'on comenceast a imprimer l'esprit de Wassenauer me raconta un discours que M^r. Riuet avoit tenu un peu auparavant a Gillet le fils en sa presence, luy disant qu'il devoit prendre garde a se bien gouverner et qu'ayant desia l'honneur de enseigner les deux neveux de son Altesse il ne pouvoit estre plus proche qu'il estoit de l'honneur de l'enseigner aussy le fils. Comment aurois je pu m'imaginer que M^r. Riuet avoit voulu faire esperer a quelqu'un une place qu'il scaivoit estre occupée par un autre, subien que celle la pust estre occupée sans qu'il le sceust! Et enfin connoissant St. pour tres grand vanteur ie ne pensois point qu'il eust pu avoir cet honneur sans l'avoir fait scavoir incontinent a tout le monde. Ainsi, Monsieur, vous voyez que mon ignorance a este du nombre de celles que nos Theologiens disent excuser le peche. Mais ie veux bien vous avouer que si i'eusse sceu l'employ de St. ou pense qu'il eust pu y aspirer, ie n'eusse pas pour cela jugé de luy autrement que i'ay fait, et il n'y eust eu autre difference sinon qu'au lieu de laisser publier l'esprit de Wassenauer, ie vous aurois averti en particulier de ce que la lecture du Stelregel et de ses appendices n'avoit appris. Car le zele que i'ay pour le service de son Altesse, ne m'eust pas permis de me taire en cete occasion, et l'opinion que le monde a que i'ay quelque connoissance des Mathematiques, m'eust donnee l'assurance de parler, et mesme i'eusse creu y avoir este conuie par le livre que i'avois receu de la part de St. Je vous sçay donc esprit de luy qu'il est assurément un fourbe, et qu'il ne scait rien du tout en Mathematique sinon autant qu'il en faut pour parler, en termes confus et meslez de faussetez, de quelques matieres que peu de gens scaent, et dont on ne peut examiner la verite que sur le papier, au moyen de quoy il est capable de tromper les plus sages par l'assurance de ses veritez, et ne peut estre decouvert par les plus

habiles

habiles s'ils n'y regardent de fort pres; Et enfin qu'au lieu de pourvoir enseigner quelque chose de bon, il est seulement capable d'en imprimer de fausses imaginations dans un ieune esprit, d'où elles seroient par apres tres difficiles a ôter, en sorte qu'il est tres dangereux d'apprendre d'un tel maistre. Mais pour ce qu'on alla en campagne un peu apres que j'en receu ce livre de St. et avant que j'eusse eu loisir de le bien voir, il ne me vint nullement en l'esprit qu'on pourroit donner un mathématicien au Jeune Prince pendant l'absence de son Altesse. Et tout le but que j'ay eu en conseillant a Waeßenaer d'écrire ses Denckenkingen, n'a esté que pour l'utilité des particuliers qui pouvoient estre abusés par les promesses de St. Car encore que je sceusse il y a long temps qu'il me disoit de moy en toutes rencontres ie n'ay assuré que cela ne me touchoit pas davantage que si un finge n'eust fait la monie, et que je n'eusse iamais daigné voir son Stelregel s'il ne m'eust esté envoyé. Mais apres l'avoir ainsi receu, et voyant clairement qu'il n'a eu autre dessein en l'écrivant que de tromper le monde, mon silence eust semblé luy servir d'approbation, et j'ay creu estre obligé en conscience de faire connoître la verité. A quoy le stile des Denckenkingen estoit necessaire, car de traiter serieusement avec un tel homme eust esté le faire croire plus habile qu'il n'est; Et mesme la clause ou on l'avertist de mettre son argent en main tierce en cas qu'il voulust parler de gager (ce que nous faisons estre la coustume) ne devoit pas y estre oubliée, car sans cela que n'eust il point dit, et que n'eust il point fait, pour persuader que nous estions des calomnieux, au lieu que maintenant qu'on luy a donné a choisir entre une infinité de choses qu'on a reprises en ses escrits celle qu'il voudroit soutenir par gageure, si on trouve qu'il ait tort en celle la (comme on trouvera certainement Ni frustra arguimus vani docere parentes) que doit on iuger de toutes les autres? Et qui a iamais oüy parler d'un écrivain principalement en Mathématique duquel on püst ainsi universellement reprendre tout ce qui est iamais sorti de sa plume? Maintenant il reste a dire que l'argent est configué de part et d'autre, que St. nous a bravez et defiez et dit plusieurs injures atroces en ses trois Laegvaerd-brieven sans que

vous ayoyz encore fait aucune response aux deux derniers, et ce pour le
seul respect du maistre qu'il sert, car ie fus averti qu'il le serroit en
recevant le second. De plus il y a une infinité de personnes qui sçavent
desja nostre histoire et en attendent l'issue, Mesme un homme que vous
connoissez et qui avoit cy devant escrit que ma philosophie estoit cause
de la mort de M^r Renery l'a fait esclater jusques en France ou il a
mandé qu'un Mathématicien de ce pais avoit pour le premier Decembre
consigné 200 escus contre moy pour faire voir devant les Professeurs
de Loeyde que j'aurois tort de l'avoir repris sous le nom de Studiofus
Paduanus et c. De façon que nous ne pouvons ny laisser là nostre argent
plus long temps, ny le retirer, sans infamie, si ce n'est que la question
soit jugée: Et ie ne voy point qu'il y ait aucune difficulté a la faire
juger, car encore que St. ne sçait point de compromis, ses trois cartels
l'obligent assez, et apres luy avoir fait signifier par un Notaire qu'on est
prest de maintenir et prouver tout ce qu'il a desiré luy estre prouvé,
et qu'en suite on demande le jugement de M^r Les Professeurs en Mathe-
matiques de Loeyde, et de quelques autres universitez de ce pais ou d'ailleurs
si besoin est, soit qu'ils le donnent ou qu'ils le refusent et c. pourvu que
nous en facions imprimer l'histoire au vray, et en autant de langues qu'il
sera besoin, elle suffira pour nous tirer entierement du pair. Et ie ne crains
pas que les Mathématiciens de ce pais nous refusent leur jugement, il y va
trop de leur interest, et la question est si claire et si puerile que si elle
passoit jusques aux estrangers ils s'estonneroyent et se moqueroient qu'il
n'y eust pas en icy assez de juges pour la decider. Mais toute ma difficulté
est que de quelque discretion dont nous pourrions user en escrivant cete
histoire, il tombera necessairement des gouttes de nostre ancre sur le
visage de St. qui par apres n'auroit pas bonne grace a se presenter ainsi
berboulle devant le jeune Prince, lequel ie respecte en telle façon que
j'ayurois bien mieux abandonner tous mes interests que de rien entre-
prendre en cey sans permission, Mais pource que ie n'ay aucun acces
pour la demander si ce n'est par vous, ou a vous, qui connoissez tout le ciel
de ce pais, et y vivez proche des autres, obliger moy de m'apprendre ce que ie
dey faire, et vous verrez combien ie suis prompt a obeir, Et ie seray toute
ma vie

Monsieur

De Santorte le 3 Jan. 1640

Vostre tres humble et tres
obligé serviteur Des Broux